



LE ST-U SPÉCIAL

JEUDI 16 FÉVRIER 2023

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-
UBALDE MRC DE PORTNEUF**

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 217-19 de la Municipalité de Saint-Ubalde.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 13 février 2023 le conseil de la municipalité de Saint-Ubalde a adopté le projet de règlement suivant :
 - *Règlement numéro 217-19 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de régir l'hébergement touristique.*
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi **27 février 2023** à 19 h 00 dans la salle du conseil située au 427-C, boulevard Chabot à Saint-Ubalde. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 427-B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Le projet de règlement peut être également consulté sur le site internet de la municipalité.
4. Le projet de règlement 217-19 adopté contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 16 FÉVRIER 2023.

Julie Francoeur
Directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité de Saint-Ubalde

427 B, boulevard Chabot G0A 4L0

OFFRE D'EMPLOI

Poste :

IL S'AGIT D'UN POSTE DE MANŒUVRE TEMPORAIRE À TEMPS PLEIN POUR UN REMPLACEMENT À DURÉE INDÉTERMINÉE.

Responsabilités :

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le titulaire du poste effectuera, à titre de journalier, diverses tâches d'entretien reliées aux activités de la voirie ou des loisirs et aux infrastructures d'aqueduc et d'égout. D'une manière non limitative, les principales tâches consistent à :

- Effectuer diverses tâches reliées à l'entretien des infrastructures municipales : aqueduc, égouts, chemins, bâtiments, etc.;
- Effectuer de légers travaux de menuiserie;
- Effectuer la manutention et le transport de matériaux et d'équipements;
- Effectuer toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Qualités recherchées :

- Être consciencieux, honnête, ponctuel et débrouillard.

Exigences :

- Détenir un diplôme de niveau secondaire V ou une expérience pertinente sera considérée;
- Disponibilité à travailler en dehors de l'horaire régulière lors des réparations ou tâches urgentes;
- Habilités manuelles;
- Capacité à travailler en équipe;
- Bon jugement et bonne méthode de travail;
- Prêt à suivre différentes formations nécessaires, s'il y a lieu;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 serait un atout.

Commentaires :

Il s'agit d'un poste temporaire à 40 heures par semaine pour une durée indéterminée.

Conditions salariales :

Les conditions salariales seront déterminées en considération de l'expérience et des aptitudes du candidat sélectionné.

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae **avant le vendredi 3 mars 2023, 16 h 30**, par la poste à la Municipalité de Saint-Ubalde a/s de la Directrice générale et greffière-trésorière, 427-B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0, par télécopieur au numéro : 418 277-2055 ou par courriel à l'adresse électronique suivante: info@saintubalde.com.

Téléphone : 418 277-2124 Télécopieur : 418 277-2055 Courriel : info@saintubalde.com